

DOSSIER D'INSCRIPTION

Atelier de théâtre 2024-2025

Le lundi de 19h00 à 21h30

Et/ou le samedi de 10H00 à 13H00

Lundi : 30 séances de 2h30, soit 75 heures de cours/année

Tarif : 900 € (750 € HT), soit 12 € TTC/heure (10 € HT)*

Début des cours du lundi : 30 septembre 2024

Règlement : 3 chèques de 300 euros à l'inscription débités les 10 octobre 2024, 10 février 2025 et 10 avril 2025

Possibilité de prélèvements, joindre RIB

Samedi: 25 séances de 3h00, soit 75 heures de cours/année

Tarif : 900 € (750 € HT), soit 12 € TTC/heure (10 € HT)*

Début des cours du samedi : 28 septembre 2024

Règlement : 3 chèques de 300 euros à l'inscription débités les 10 octobre 2024, 10 février 2025 et 10 mai 2025

Possibilité de prélèvements, joindre RIB

Lundi et Samedi : 30 séances de 2H30 du lundi + 25 séances de 3H00 du samedi, soit 150 heures de cours/année

Début des cours le samedi 28 septembre 2024

Tarif : 1600 € (1333 € HT), soit 10,65 € TTC/heure (8,90 € HT)*

Règlement : 4 chèques de 400 euros à l'inscription débités les 10 octobre 2024, 10 février 2025, 10 avril 2025 et 10 juin 2025

Possibilité de prélèvements, joindre RIB

***Après votre cours d'essai (le 1er cours), le prix de l'atelier est dû à l'Acting Studio.**

En cas de prélèvements, la somme globale est divisée en 10 mensualités de septembre à juin.

Sélectionnez votre choix :

■ **Atelier du lundi soir**

■ **Atelier du samedi**

■ **Atelier du lundi soir et du samedi**

Joindre au bulletin d'inscription :

*Une photo d'identité
Un relevé d'identité bancaire*

| | |
|---|------------------------|
| Nom | |
| Prénom | |
| Date de naissance | |
| Adresse | |
| CP / Ville | |
| Tél. / Portable + Celui du tuteur si mineur(e) | |
| E-mail + Celui du tuteur si mineur(e) | |
| Personne à contacter en cas d'urgence | (Nom - Prénom - tél) |
| Parcours théâtral | |

REGLEMENT INTERIEUR

TENUE ET RESPECT

L'immeuble du 10 rue Juiverie et du 8 rue Juiverie, en dehors de l'Acting Studio sont des lieux d'habitation, aussi, il est obligatoire de respecter les consignes suivantes :

- Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de l'Acting Studio.
- Il est interdit d'avoir un comportement déplacé et de crier ou d'élever la voix dans les locaux en dehors des cours.
- Il est formellement interdit de faire des haltes dans la cour intérieure de l'immeuble et dans les escaliers communs, en raison de la présence des locataires. Les stagiaires souhaitant sortir à la pause doivent descendre dans la rue Juiverie.
- En cours, le stagiaire doit faire preuve d'un état d'esprit positif envers le groupe. Il ne sera toléré aucune agression, physique ou verbale, envers un enseignant ou envers un autre stagiaire. En cas contraire, le stagiaire s'expose à un renvoi immédiat.

RÈGLEMENT FINANCIER

Si vous réglez par chèque, l'intégralité des chèques doivent être remis au secrétariat à l'inscription et établi à l'ordre de ACTING STUDIO FRIENDS.

Si vous réglez par prélèvement, un chèque de caution du montant de l'atelier vous sera demandé à l'inscription. A la fin de l'année, s'il y a eu des prélèvements impayés et non régularisés, le chèque sera encaissé et la différence vous sera remboursé.

Les stagiaires doivent nous renvoyer le bulletin d'inscription accompagné du règlement intérieur signé.

En cas de départ du stagiaire après le cours d'essai, les frais annuels sont entièrement dû à l'Acting Studio.

En cas d'annulation de la part du stagiaire, seulement pour des raisons considérées « de force majeures » (maladie déclarée avec un certificat médical), le paiement sera restitué.

En cas d'annulation de la part de l'Acting Studio (en cas de force majeure), l'intégralité du règlement vous sera restituée.

Fait à Lyon, le, _____

SIGNATURE DU STAGIAIRE :

Avec la date + Mention « Lu et approuvé »

CALENDRIER POUR LES ATELIERS 2024/2025

Cours du lundi soir : de 19H à 21H30. (30 séances de 2h30)

SEPTEMBRE 2024 : 30 septembre

OCTOBRE 2024 : 07 octobre / 14 octobre

NOVEMBRE 2024 : 04 novembre / 18 novembre / 25 novembre

DECEMBRE 2024 : 2 décembre / 9 décembre / 16 décembre

JANVIER 2025 : 6 janvier / 13 janvier / 20 janvier / 27 janvier

FEVRIER 2025 : 3 février / 10 février / 17 février

MARS 2025 : 10 mars / 17 mars / 24 mars / 31 mars

AVRIL 2025 : 7 avril / 14 avril

MAI 2025 : 5 mai / 12 mai / 19 mai / 26 mai

JUIN 2025 : 2 juin / 16 juin / 23 juin / 30 juin

CALENDRIER POUR LES ATELIERS 2024/2025

Cours du samedi : de 10H à 13H. (25 séances de 3H)

SEPTEMBRE : 28 septembre

OCTOBRE : 05 octobre / 12 octobre

NOVEMBRE 2024 : 09 novembre / 16 novembre / 23 novembre / 30 novembre

DECEMBRE 2024 : 7 décembre / 14 décembre

JANVIER 2025 : 11 janvier / 18 janvier / 25 janvier

FEVRIER 2025 : 1 février / 8 février / 15 février

MARS 2025 : 15 mars / 22 mars / 29 mars

AVRIL 2025 : 5 avril / 12 avril

MAI 2025 : 17 mai / 24 mai

JUIN 2025 : 7 juin / 14 juin / 21 juin